

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN de septembre 2021

Madame, Monsieur,

Un événement très important pour le quartier est en train de se préparer : l'ouverture des deux collèges à la rentrée 2022. Nous avons eu confirmation de la tenue de réunions publiques à compter du mois d'octobre pour débattre de la future carte scolaire qui permettra de garantir une mixité sociale comparable à celle des autres collèges publics de Toulouse. Le conseil Départemental qui construit ces collèges mène actuellement des discussions avec l'Education Nationale pour qu'y soient proposés des projets pédagogiques attractifs. La réussite de ces collèges sera un vrai plus pour St-Simon.



Les élèves de St-Simon vont bénéficier de conditions d'accueil dans des locaux de grande qualité situés à proximité de leur domicile. Nous invitons tous les parents concernés actuellement ou dans le futur à participer aux réunions publiques lorsque les dates seront annoncées.

Je souhaitais également vous informer du décès le 1er septembre, de M. Francis Maynadier, habitant du chemin du Renard et participant assidu des réunions du bureau de St-Simon Environnement. Cette nouvelle nous a beaucoup attristés et nous garderons le souvenir de sa gentillesse naturelle et de ses interventions toujours précises et pertinentes. Toutes nos pensées vont à son épouse et à sa famille.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

Maison de santé



Nous vous avons annoncé dans un précédent bulletin, la signature du permis de construire de la future maison de santé du 3 rue Réguelongue.

En fait, il s'agissait d'une erreur d'affichage dans les registres et il n'a été finalement signé que le 25 août.

Le projet prévoit des cabinets pouvant accueillir 5 médecins, des kinés, des psychologues et d'autres professions de santé. Il y aura également 20 places de parking.

Nous espérons que cet équipement flambant neuf attirera des professionnels de santé à St-Simon pour que chacun puisse pouvoir consulter sans devoir se rendre dans des communes limitrophes.

Assemblée générale



Le 13 septembre s'est déroulée l'Assemblée Générale de St-Simon Environnement en présence de la Maire de quartier, Mme Ochoa, que je remercie pour sa présence.

Avant de traiter la partie traditionnelle de l'AG, un temps d'échanges avec Mme Ochoa a permis aux adhérents de poser des questions directement. Voici quelques informations évoquées lors de ces discussions :

- Gymnase : confirmation de la construction du gymnase avec ouverture prévue en 2024. Il sera le seul gymnase construit à Toulouse sur le mandat et devrait avoisiner un budget de 6 M€. Le lieu de son implantation sera soumis à la décision du Maire, mais le site de Guilhermy à proximité du collège présente des atouts sérieux.
- Rénovation de l'ancienne école Paul Bert : les études techniques ont avancé et une rénovation va être menée avec comme objectif une livraison en 2024 pour y réaliser un pôle culturel et associatif.
- 17 rue Réguelongue : Mme Ochoa a annoncé qu'elle a donné des directives pour que la propriété soit préemptée par la mairie lorsque le bien sera vendu. La vente nécessite l'accord de nombreux héritiers qui doivent se mettre d'accord. En tout cas, ce site devrait échapper à la promotion immobilière, ce qui est une excellente nouvelle pour le patrimoine bâti et végétal du quartier. Nous avons proposé d'organiser une action citoyenne pour rendre tout son charme au parc, dès que la mairie aura acheté le bien.
- Travaux de voirie annoncés lors des ateliers de circulation : la réalisation de certains aménagements ne pourra se faire qu'en fonction des disponibilités du pôle territorial sud qui a en charge un territoire allant de St-Martin du Touch jusqu'à l'Oncopole. Tout le retard accumulé depuis des années à St-Simon ne pourra pas être résorbé en quelques mois.
- Sécurisation des trottoirs de certaines rues (en particulier le ch de Basso) : c'est un point noir du quartier depuis des années dont le traitement nécessitera l'achat de terrains de riverains. Mme Ochoa essaie de faire avancer ce dossier complexe.
- Installation de caméras : l'emplacement de l'école Paul Bert a été validé par la mairie. Une demande a été formulée par des habitants pour le city-stade. Mme Ochoa en a pris note.
- Piste cyclable Liffard-Eisenhower : Mme Ochoa a rencontré très récemment la Direction de Thales qui doit vendre une parcelle à la Mairie pour réaliser cet équipement tant attendu. L'accord est conclu, mais il reste à formaliser l'acte notarié et à réaliser les travaux que l'on peut espérer pour 2022.
- ZFE (Zone à Faible Emission) : Mme Ochoa va organiser une réunion publique avec l'élue chargée de ce dossier pour expliquer le fonctionnement de la ZFE et les répercussions pour notre quartier.

Election du bureau : J. Aleysson, G. Arnaud, T. Barbero, I. Berkman, G. Cales, J. Fossat, S. Gos, M. Herbach, Y. Laporte, B. Lefevre, Y. Geoffroy, P. Frassati et M. Verove ont été élus à l'unanimité des votants.

Le Bureau se réunira prochainement pour désigner les président, secrétaire et trésorier.

Trésorerie : le trésorier a présenté la comptabilité de 2020 qui a été excédentaire cette année encore. Quitus de sa gestion lui a été donné à l'unanimité de l'Assemblée Générale.

Le grand livre des comptes est à disposition de tous les adhérents sur simple demande par mail.

Nous remercions tous les participants à cette Assemblée Générale qui a été décalée à l'automne à cause de la COVID et nous espérons que la prochaine AG du mois de mars 2022 pourra se dérouler dans des circonstances normales.

Visite bizarre...

Un habitant du quartier nous a rapporté les faits suivants :

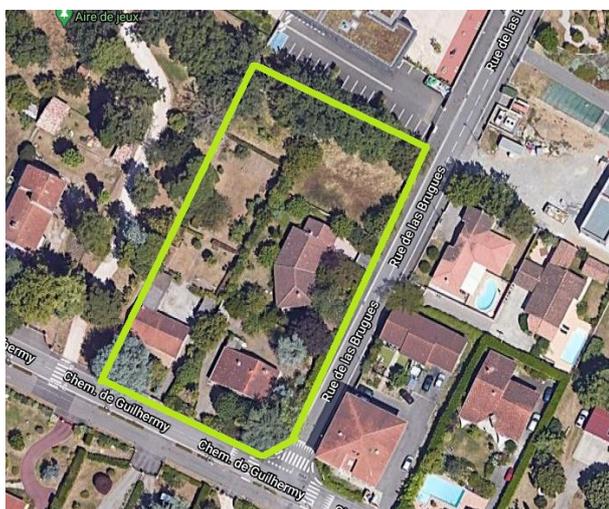
"Samedi nous avons reçu la visite d'une personne se présentant comme un brocanteur à la recherche d'objet à acheter, nous avons eu hélas l'imprudence de le faire entrer chez nous... Il devait revenir aujourd'hui pour un achat et n'est pas revenu. Il a prétendu n'avoir qu'un dépôt à l'Union et pas de magasin, ni de carte que nous lui avons demandée. Son attitude culottée me fait soupçonner cette personne d'être venu en reconnaissance pour un futur cambriolage."

Soyez très prudents avec les inconnus qui sonnent à votre domicile, même s'ils sont très sympathiques. Une proposition de service, de travaux, de vente de fruits et légumes peut cacher une entourloupe ou un repérage en vue d'un futur cambriolage. Pour mémoire, en 2020 un voleur se présentant comme installateur de fibre optique a attiré la victime dans son jardin, pendant qu'un complice cambriolait la maison.

Nous vous rappelons l'adresse mail pour signaler des faits suspects aux référents cambriolages du quartier : vigistsimon@gmail.com

Urbanisme

Dépôts : permis pour deux maisons au **9 ch de Monlong**, une maison **3 rue Darboussier**, une maison au **12 rue du Prilloume**, une maison au **14 rue Bayes**, une maison au **50 ch du Renard**, une maison au **15ter ch de Monlong**, une maison au **106 ch de Canto-L**, une maison au **37 ch de Monlong**.



Un dépôt a également eu lieu pour 74 appartements au **18 et 18bis ch de Guilhermy** sur un ensemble de parcelles représentant 3994 m².

Ce projet entraînerait la démolition de 3 maisons individuelles.

Nous avons pensé à tort que l'annulation du PLUi-H qui enlève deux étages au précédent projet, refroidirait les ardeurs des promoteurs, mais il n'en a rien été.

Etant donné que le terrain se situe dans l'OAP Guilhermy, le projet ne nous a pas été présenté en Commission Urbanisme, et nous ne pouvons donc pas vous en dire davantage tant qu'il n'est pas instruit par les services de l'urbanisme.

Il doit respecter les règles du PLU de 2016, soit 6m de hauteur de façade et une emprise au sol maximale de 50% de la parcelle.

Un dernier dépôt pour 26 appartements a été réalisé au **42-44 chemin du Loup**. Nous avons émis un avis défavorable en Commission Urbanisme en demandant un découpage parcellaire, mais le promoteur a déposé tout de même.

Au total, 66 logements ont été accordés depuis le 1er janvier, mais ce seul mois d'août 109 logements ont été déposés, dont 11 individuels.

Permis accordés : 3 permis pour maison individuelle ont été accordés au **106 ch de Canto-L**, au **61 ch du Renard** et au **14 rue Bayes**.

Le permis pour un collectif de 15 logements au **36bis ch du Loup** a été accordé, malgré notre avis défavorable en Commission Urbanisme.

Commission Urbanisme

31 rue Réguelongue : un projet nous a été présenté sur ce terrain qui est composé de fonds de parcelles de plusieurs propriétés. Ce projet prévoit 12 maisons T3 et T4 accolées par groupes de 2 ou 3.

Nous avons émis des réserves par rapport à la sortie sur la rue Réguelongue qui se situe au niveau de la première écluse. Nous avons demandé que le porteur du projet se rapproche des propriétés voisines afin d'étudier une possibilité de déboucher rue du Prilloumé moyennant l'achat d'un droit de passage. A défaut, nous demandons que le nombre de logements soit réduit.

Aire de grand passage de la Mounède

Les représentants des associations des quartiers Lardenne, Pradettes et St-Simon ont participé le **7 septembre** à une réunion présidée par M. Rougé, 1er adjoint au Maire, chargé des politiques de solidarité, pour évoquer le dossier de la réalisation par la Métropole des travaux de construction d'une aire de grand passage à la Mounède en mai 2021.

Etaient également présents Mme Ochoa et M. Alves, maires de quartier ainsi que les chefs des services concernés par le dossier.

M. Rougé a convenu que la méthode n'avait pas été la bonne et les 6 associations représentées ont unanimement fait part de leur souhait de trouver une solution positive à ce dossier.

En ce qui concerne le choix du terrain pour implanter l'aire de grand passage, les services techniques ont expliqué que tous les autres sites proposés par la Mairie ont été refusés par la préfecture pour cause d'inondabilité. L'aire de grand passage serait donc définitivement installée à la Mounède et pourrait accueillir entre 80 à 100 caravanes avec sa superficie de 2 hectares (pour rappel, depuis 2017, la Métropole changeait chaque année l'emplacement d'accueil). Cette année, seulement 3 groupes auront fréquenté l'aire et la tendance est à la raréfaction de ces passages depuis 2 ans, mais cela peut être conjoncturel et reprendre quand la situation sanitaire aura évolué favorablement.

Nous avons demandé que soit alors étudiée la possibilité de déplacer l'aire permanente de 60 places de la Mounède sur un autre site toulousain, afin de mieux répartir les lieux d'accueil sur la ville.

En effet, cette aire doit être entièrement reconstruite et elle nécessite une surface moindre qu'il serait certainement possible de trouver sur le territoire de la commune.

Les associations des Pradettes ont émis une proposition d'utilisation du terrain de l'actuelle aire fixe pour y implanter une piste de "pumtrack" qui aurait l'avantage de se situer à quelques centaines de mètres de Guilhermy.

Le **14 septembre**, une nouvelle réunion a été organisée par les maires de quartier pour présenter le travail d'accompagnement effectué par l'association "Espoir31", qui a permis en particulier de trouver des solutions de relogement aux familles présentes sur l'aire fixe de la Mounède qui ne sera plus occupée d'ici quelques semaines.

Les maires de quartier ont également relayé notre demande de trouver un site dans un autre quartier pour implanter l'aire fixe et demandé aux services techniques de rechercher rapidement d'autres terrains. Nous avons indiqué que des possibilités existent sur le territoire de la commune et cité quelques exemples.

La suite : une fois les possibilités de terrains examinées par les services techniques, les maires de quartier doivent présenter le dossier au Maire qui prendra une décision. Ce processus devrait prendre quelques semaines.

Il faut remercier Mme Ochoa et M. Alves pour leur écoute et leur appui qui débouchera, nous en sommes persuadés, sur une solution satisfaisante pour tous les quartiers.



Participation citoyenne

Si vous voulez vous investir dans les ateliers citoyens organisés par la Mairie, vous avez jusqu'au 30 septembre pour vous inscrire sur le site <https://jeparticipe.toulouse.fr/>.

LES ATELIERS CITOYENS



Pour l'écologie par quartier

Végétalisation, énergies renouvelables, vélos, ruches, composteurs, etc.



Amélioration du cadre de vie du quartier

Pour proposer des actions concrètes (propreté, éclairage, voirie, solidarité, etc.)



Qualité architecturale et identité du quartier

Pour définir collectivement l'esthétique des futures constructions du quartier (couleurs, formes, apparence générale...).



Mieux utiliser l'argent public

Pour étudier les suggestions d'économies et leur utilisation alternative dans des projets utiles pour votre qualité de vie.

Vous pourrez vous inscrire à un ou plusieurs des 4 ateliers décrits ci-dessus.

Mes idées pour mon quartier



Un budget de 8 millions d'euros à l'échelle de la ville est réservé à cette opération ouverte aux citoyens. Voici l'article 1 du règlement :

Chacun est invité à proposer des idées de projet sur son quartier puis à choisir celles qui lui tiennent le plus à coeur dans la limite du budget total de 8 millions d'euros. **Les idées de projet relatives à la transition écologique seront privilégiées** durant cette édition et pourront alimenter la réflexion des ateliers citoyens pour l'écologie par quartier. Les projets lauréats seront financés par la collectivité. La réalisation des projets lauréats sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Vous pouvez déposer vos idées ici : <https://jeparticipe.toulouse.fr/processes/mes-idees-pour-mon-quartier>

Compostage : réduisons les déchets brûlés à l'incinérateur !



Les déchets végétaux de notre alimentation représentent des dizaines de kilos par an. Jetés dans le bac vert, ils finissent brûlés à l'incinérateur voisin du quartier alors qu'ils pourraient être réutilisés et aider à développer un mini-potager avec la terre de St-Simon qui apprécie cet amendement. Tomates, courges, haricots verts plus bio que bio grâce à vos déchets, ça vous tente ?

Alors commandez le composteur vendu par la Métropole :

Trois modèles de composteurs en bois sont proposés contre une participation financière :

- 15 euros pour le petit modèle de 300l ou 400l
- 25 euros pour le grand modèle de 600l. (si vous avez la place, prenez le grand...)

Vous pouvez télécharger ici le guide du compostage : [Cliquer](#)

Pour tout savoir sur le compostage et commander votre composteur : <https://www.toulouse-metropole.fr/missions/dechets/compostage>

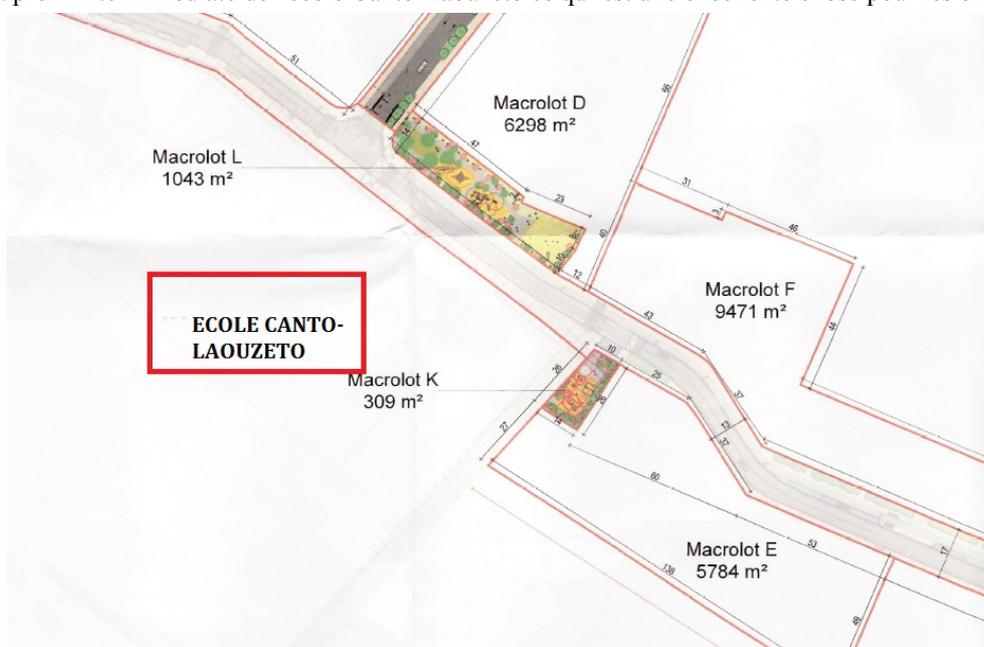
IMPORTANT : on peut aussi implanter un composteur dans un immeuble collectif disposant d'espaces verts : [Cliquer ici](#)

Voici un geste facile à faire qui à l'échelle d'une ville peut faire gagner des tonnes de déchets.

Aires de jeux Canto-Laouzeto

A notre demande, Vinci qui mène son projet immobilier sur les terrains de NXP, a modifié son projet pour intégrer une deuxième aire de jeux. Ces deux aires nommées macrolot L et K pourront être aménagées avec des jeux pour des âges différents.

Elles seront placées à proximité immédiate de l'école Canto-Laouzeto ce qui est une excellente chose pour les enfants.



Journée d'accueil des associations le 11 septembre



Les associations hébergées au centre d'animation ch. Liffard ont organisé leur journée de présentation le 11 septembre. N'hésitez pas à vous renseigner sur leurs activités en vous rendant sur place si vous avez manqué ce rendez-vous.

Fête du quartier St-Simon

LE COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-SIMON
EN COLLABORATION AVEC LA MAIRIE DE TOULOUSE

FÊTE DE SAINT-SIMON



Le comité des fêtes vous donne rendez-vous le samedi 9 octobre 2021 de 14h à 23h sur la place de l'église.

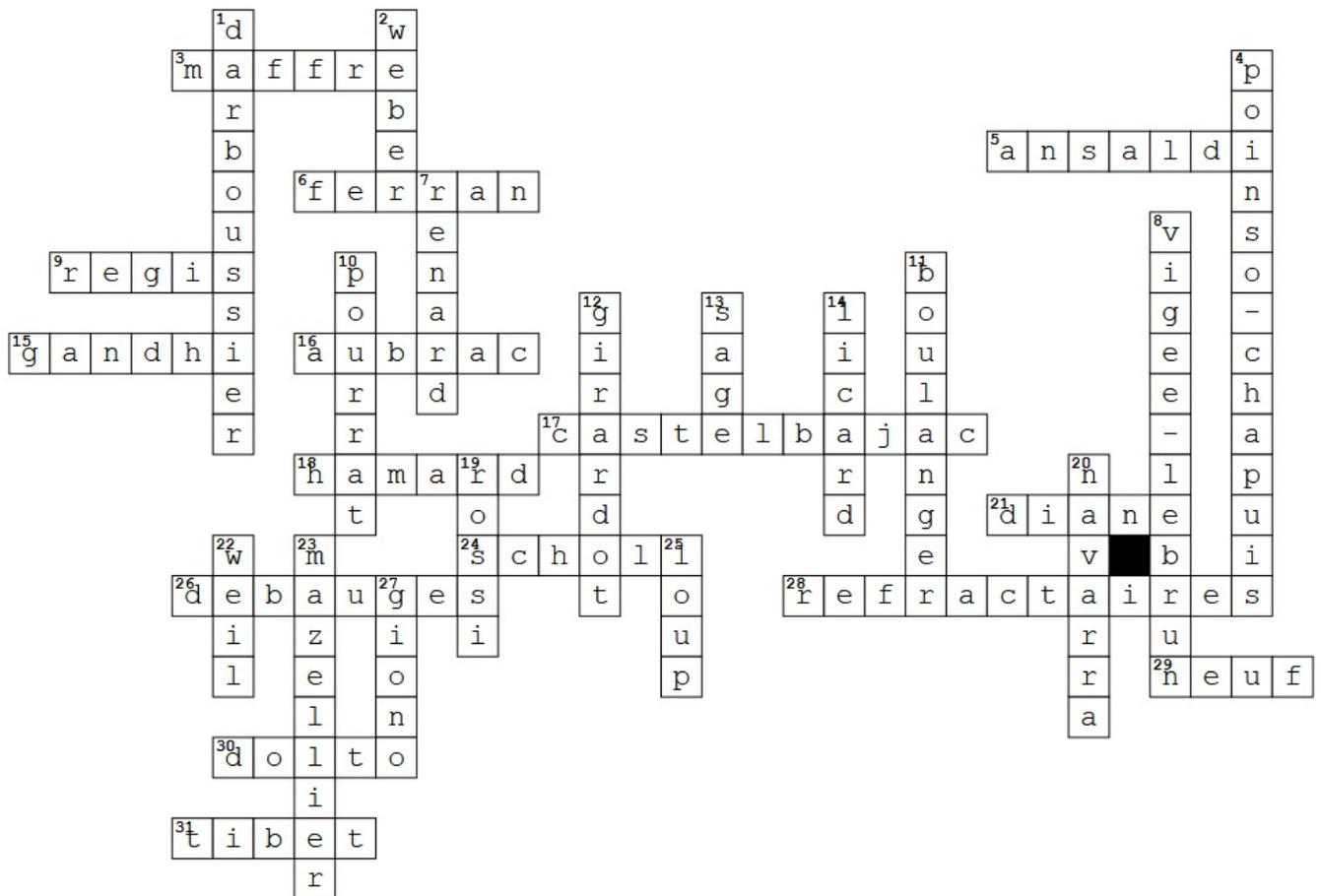
Au programme :

- Balade à dos d'ânes et ferme pédagogique de 14h à 19h
- Jeux pour enfants, goûter et spectacle à 17h
- Concerts avec les groupes musicaux [Souldafunk](#) et @backlight de 19h à 23h

La restauration sera assurée tout au long de la journée.

Si vous souhaitez devenir bénévole lors de cette journée, merci de contacter le comité : saintsimon.comitedesfetes@gmail.com
Comité des fêtes de St Simon

Connaissez-vous bien les rues du quartier ? Réponses du précédent bulletin



PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu dans la salle associative place de l'Eglise le **lundi 4 octobre** à 18h.

Les mesures sanitaires impliquent la possession du pass sanitaire et le port du masque (sauf si changement d'ici-là).